

La typologie de l'Association des directeurs des bibliothèques départementales de prêt (ADBDP)

Catégories ADBDP	Bibliothèques			Points lecture	Dépôts
	Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2	Niveau 3		
Rapport SLL	Bibliothèques municipales		Relais	Antennes	
Crédits d'acquisition tous documents	2 € / hab.	1 € / hab.	0,50 € / hab.	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés
Plage horaire d'ouverture	12 h / semaine	8 h / semaine	4 h / semaine		
Personnel	1 agt cat. B fil. cult. / 5 000 hab. 1 salarié qualifié ⁽²⁾ / 2 000 hab.	1 salarié qualifié ⁽²⁾	Bénévoles qualifiés ⁽³⁾		
Surface	Local réservé à usage de bibliothèque				
	0,07 m ² / hab. 100 m ²	0,04 m ² / hab. 50 m ²	25 m ²		

(1) Les bibliothèques de niveau 1 correspondant aux normes de l'État : surface (dotation globale de décentralisation), crédits d'acquisitions (CNL).

(2) DUT ou DEUST Métiers du livre, titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF, BEATEP Médiateur du livre ou cycle de formation de base dispensé par une bibliothèque départementale. Un plein temps à partir de 5 000 hab., un mi-temps de 2 000 à 4 999 hab., un tiers-temps en-dessous de 2 000 hab.

(3) Titre d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF ou cycle de formation de base dispensé par une bibliothèque départementale.

La nouvelle typologie de l'Association des bibliothécaires départementaux

En lien avec le cabinet TMO et l'Observatoire de la lecture publique du ministère de la Culture, le groupe évaluation de l'ABD a élaboré en 2019 une nouvelle typologie. Celle-ci propose une vision synthétique des établissements de lecture publique (ELP), plus proche et plus explicative de la situation réelle. Elle a vocation à rendre mieux compte de l'activité des ELP. Elle a été construite à partir de la notation, par une cinquantaine de bibliothèques départementales, d'un échantillon représentatif de 2 500 ELP.

Dimensions	Critères	Notation 1 : Très défavorable =TD 2 : Défavorable = D 3 : Intermédiaire = I 4 : Favorable = F 5 : Très favorable = TF
Offre de services	Dépenses documentaires tous documents pour 1000 habitants	1 : moins de 500 € (y compris aucune dépense) ; 2 : de 500 à 1499 € ; 3 : de 1500 à 1999 € ; 4 : de 2000 à 2999 € ; 5 : 3000 € et plus.
	Nbre de types d'actions au sein de l'établissement	1 : aucune action ; 2 : un type unique ; 3 : deux ou trois types d'actions ; 4 : quatre ou cinq types d'actions ; 5 : six types d'actions ou plus.
	Internet et numérique	1 : aucun critère ; 2 : présence d'au moins un service numérique (wifi, site internet, catalogue en ligne, ressources numériques*) et absence de tablettes et postes connectés ; 3 : présence de postes informatiques connectés ou de tablettes ; 4 : présence de postes informatiques connectés ou tablettes + 1 ou 2 autres services numériques ; 5 : présence de postes informatiques connectés ou tablettes + 3 ou 4 autres services numériques. *Ressources numériques = livre numérique, autoformation, vidéo à la demande... par abonnement, acquisition ou par un accès offert par votre BD.

	Diversité de l'offre de collections	1 : aucun autre support proposé que le livre ; 2 : un unique autre support proposé ; 3 : deux autres supports proposés ; 4 : trois autres supports proposés ; 5 : quatre ou cinq autres supports proposés.
Bâtiment et facilité d'accueil des publics	Nbre d'heures d'ouverture hebdomadaire	1 : moins de 4 heures ; 2 : de 4 à moins de 6 h 30 ; 3 : de 6 h 30 à moins de 12 heures ; 4 : de 12 à moins de 18 heures ; 5 : 18 heures et plus.
	Surface	1 : moins de 50 m ² ; 2 : de 50 à 99 m ² ; 3 : de 100 à 149 m ² ; 4 : de 150 à 299 m ² ; 5 : 300 m ² et plus.
Équipe	Nbre de personnel qualifié	1 : pas de salarié ni de bénévole qualifié ; 2 : pas de salarié mais au moins un bénévole qualifié ; 3 : au moins une personne salariée sans salarié qualifié ; 4 : au moins un salarié qualifié avec un faible ratio par rapport à la pop. couverte (<0,5 ETP pour 1000 hab.) ; 5 : au moins un salarié qualifié avec ratio intermédiaire ou important par rapport à la pop. couverte (>=0,5 ETP pour 1000 hab.).
Publics	Emprunteurs actifs pour 1000 habitants	1 : moins de 50 ; 2 : de 50 à 99 ; 3 : de 100 à 149 ; 4 : de 150 à 199 ; 5 : 200 et plus.
	Nbre de prêts (tous types de documents) pour 1000 habitants	1 : moins de 1000 ; 2 : de 1000 à 1999 ; 3 : de 2000 à 3499 ; 4 : de 3500 à 4999 ; 5 : 5000 et plus.